

# COVID | Pratiquer les tests antigéniques

Dans le contexte actuel, il peut être intéressant pour les kinésithérapeutes libéraux de pouvoir faire des tests antigéniques directement à certains de leurs patients, afin d'adapter leur prise en charge le plus rapidement possible. Pour devenir préleveur et se procurer des tests antigéniques rien de plus simple... Ou presque !

- une boîte par professionnel de santé et par jour lorsque la boîte contient plus de 15 tests ;
- 2 boîtes par professionnel de santé et par jour lorsque la boîte contient moins de 15 tests.

**Pour déclarer les résultats des tests (positifs comme négatifs) :** les enregistrer dans le système d'information national de dépistage populationnel (SI-DEP) recueillant l'ensemble des résultats de tests. Et quel que soit le résultat du test (positif ou négatif), le masseur-kinésithérapeute doit remettre au patient un document de traçabilité de la réalisation du test antigénique complété.

#### Et pour la facturation :

- lorsque le test est réalisé au cabinet médical : AMK 8,8 ;
- lorsque le test est réalisé au domicile du patient : AMK 10,9 (ou AMK 8,8 pour 3 patients ou plus, dès le premier prélèvement) ;
- lorsque le test est réalisé dans le cadre d'un dépistage collectif en établissement ou service social ou médico-social (ESMS) ou centre spécialisé Covid-19 : AMK 7,1.

Ces cotations sont cumulables à taux plein avec la cotation d'un autre acte dans la limite de 2 actes au plus pour un même patient, et sont cumulables avec la cotation du déplacement le cas échéant.

- S'identifier en tant que prescripteur et exécutant ;
- renseigner le NIR du patient. Si le patient n'a pas de NIR, renseigner le NIR anonyme spécifique 1 55 55 55 CCC 023 (CCC : numéro de la caisse de rattachement du professionnel) ;
- renseigner la date de naissance du patient (ou à défaut 31/12/1955) ;
- sélectionner l'exonération de type « soins particuliers exonérés » (exo DIV, valeur 3). La réalisation et l'émission de la feuille de soin électronique (FSE) se fait dans les conditions habituelles du logiciel SESAM-Vitale.

Cette rémunération correspond à un **forfait tout compris**.

Pour retrouver l'article complet sur les tests : rendez- vous sur le portail URPS

*\*information actualisée au 21/01/2022*

Tout se résume en trois choses à faire : se former, se procurer des tests et se familiariser avec la plate-forme SIDEP\*.

**Pour se former :** le plus simple et plus rapide : les applications mobiles, comme Simango sont très claires, faciles d'utilisation et en plus on apprend vraiment plein de choses !

**Pour récupérer les tests antigéniques :** l'approvisionnement en tests antigéniques peut se faire gratuitement auprès des officines en présentant au pharmacien sa carte CPS ainsi que sa carte vitale. La délivrance de tests doit se faire sans déconditionnement et dans les limites quotidiennes suivantes :

## Événement CIFEPK 2022 à Tours

La 8<sup>ème</sup> édition du Congrès International Francophone pour les Étudiants en Physiothérapie et Kinésithérapie (CIFEPK) aura lieu les 18-19-20 Février 2022 à TOURS.

Se déroulant tous les 2 ans, l'objectif est de sensibiliser les étudiants et jeunes diplômés à l'esprit critique et à la remise en question de leurs connaissances afin de développer la pratique basée sur les preuves.

Des sujets variés tels que « discrimination en santé », « robotique chez les blessés médullaires », « l'épaule gelée-un sujet brûlant », « les violences sexistes et sexuelles » seront abordés lors de ces 3 jours de congrès.

L'URPS MKL Centre-Val de Loire consciente du manque de praticiens dans notre région collabore avec le comité d'organisation pour la valoriser et montrer qu'il fait bon venir s'installer ici.

## Protège ton Dos revient en 2022 !

« Protège ton dos » : cette action de prévention primaire des troubles de la statique du rachis chez les enfants de 8 à 12 ans, imaginée et mise en œuvre par l'URPS MKL Centre-Val de Loire en 2018 en partenariat avec l'Assurance Maladie de la région Centre-Val de Loire, fait son grand retour en 2022 après une parenthèse pour des raisons sanitaires.

L'organisation est simple : les CPAM des différents départements recrutent les enfants, l'URPS MKL met à disposition les supports de bilan et d'information et les kinésithérapeutes (indemnisés par l'URPS MKL) mettent leur savoir-faire au service de la population lors d'ateliers. Ces ateliers, de 2 à 4 en fonction des départements se dérouleront en avril-mai-juin 2022, le mercredi après-midi.

**Vous voulez participer à cette action, merci de vous faire connaître auprès du référent de votre département, ou à [contact@urpsmkl-centrevalde Loire.fr](mailto:contact@urpsmkl-centrevalde Loire.fr)**



## Retrouvez-nous sur Internet !

[www.urpsmkl-centrevalde Loire.fr](http://www.urpsmkl-centrevalde Loire.fr)

Ce site vous aidera à trouver les réponses aux questions que vous vous posez au cours de l'exercice de votre activité professionnelle et de suivre le travail réalisé par les différents membres élus de votre URPS MKL Centre-Val de Loire.

et sur **LES RÉSEAUX !**



**URPS  
MKL**  
Centre - Val de Loire

UNION RÉGIONALE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ  
MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES LIBÉRAUX

## Prévenir la perte d'autonomie grâce au programme ICOPE

PAGE 2

LA LETTRE  
N°12

FÉVRIER 2022

SOMMAIRE

PAGE 2

### Éditorial

Morgan COLAS  
Président de l'URPS MKL  
Centre-Val de Loire

### Élections

Vos élus  
PAGE 3

### Dossier

Prévenir la perte d'autonomie  
grâce au programme ICOPE

PAGE 3

### Actus

Projet PAPILIO

PAGE 4

### Covid

Pratiquer les tests  
antagoniques

### Info

Action «*Protège ton Dos*»

### Événement

CIFEPK 2022 à Tours

**URPS MKL  
Centre-Val de Loire**

Président : Morgan COLAS  
06 31 99 43 88  
[presidence@urpsmkl-centrevalde Loire.fr](mailto:presidence@urpsmkl-centrevalde Loire.fr)

**Siège social :**

122 bis, Faubourg Saint-Jean  
45000 ORLÉANS

**Retrouvez-nous  
sur les réseaux !**





## Édito

**MORGAN COLAS**  
Président de l'URPS MKL  
Centre-Val de Loire

Chers confrères, chères consœurs,

J'ai l'honneur de succéder à Philippe GOUET à la présidence de l'URPS, accompagné d'une équipe de kinésithérapeutes libéraux dynamiques attachés à nos territoires. Neuf des 12 élus ont changé, apportant de nouvelles idées et de nouveaux projets tout en apprenant des élus plus expérimentés.

Je tiens à saluer Michel GIRARD, trésorier de l'URPS depuis 10 ans, qui a pris le temps de la transmission avant sa retraite, et donc de quitter sa fonction à l'URPS. Les élus m'accompagnent pour lui souhaiter un excellent nouveau départ.

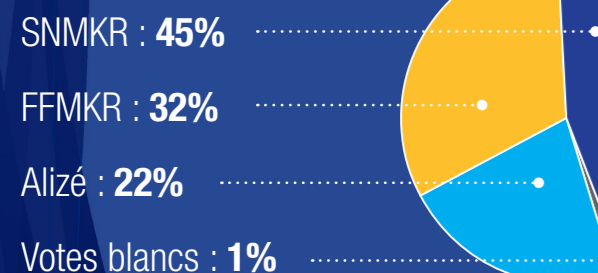
Qui dit nouvelle équipe dit également nouveau fonctionnement. Les premiers mois ont été consacrés à la prise de marques et à la recherche des outils adéquats à notre gestion de la structure : réseaux sociaux, outils de communication interne, création de commissions spécifiques, etc. L'objectif principal est de vous permettre d'être plus proches de vos élus, de participer au développement de certains projets et d'en proposer de nouveaux.

En parallèle de cela, nous avons lancé de nouveaux projets : la participation au défi ICOPE, un partenariat avec le CIFEPK, la formation à la vaccination dans les territoires en tension, la participation à la campagne interURPS Octobre Rose. Ces nouveautés sont menées tout en continuant les projets existants, à l'instar de la gratification des maîtres de stage, et de l'action « Protège ton Dos ». L'interprofessionnalité étant une des missions que nous voulons mettre en avant et poursuivre notre participation au sein de la Fédération des URPS, dont Philippe Jaubertie (un de nos élus) est vice-président, nous semble une évidence.

Le rôle de l'URPS est également de vous représenter, ce que nous avons eu l'occasion de faire au sein de la Fédération des URPS, au sein de la CRSA, et auprès de l'ARS à l'occasion de l'épidémie de bronchiolite.

Avec cette mandature, j'ai à cœur de donner un nouveau cap à l'URPS MKL Centre-Val de Loire afin de trouver des solutions concrètes à la désertification médicale et paramédicale qui touche nos territoires, et de prendre part aux évolutions à venir pour notre profession, comme l'accès direct.

## RÉSULTATS DES ÉLECTIONS



## Elections | Vos élus



De gauche à droite : Marie-Paule BRUNET ( Secrétaire adjointe) / Capucine GIROUARD (Titulaire) / Marie-Charlotte RAIGNEAU (Trésorière adjointe) / Jean-Marc SEIGNEURET (Secrétaire) / Agathe VERRIER (Vice-Présidente) / Guillaume RALL (Titulaire) / Morgan COLAS (Président) / Philippe JAUBERTIE (Titulaire) / Michel GIRARD (Trésorier) / Nicolas BOURON (Titulaire) / Corine NERRIERE (Titulaire)

Et aussi (non présents sur la photo) : Izia DUTERRAGE (Titulaire) / Hélène Wiart (Trésorière). *Hélène prend le poste de Michel GIRARD, parti à la retraite.*

## Dossier

# Prévenir la perte d'autonomie grâce au programme ICOPE

**L'objectif du programme ICOPE (Integrated Care for Older People c'est-à-dire soins Intégrés pour les séniors) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est de permettre au plus grand nombre de vieillir en bonne santé.**

Pour atteindre cet objectif, l'OMS propose de suivre l'évolution des capacités intrinsèques qui représentent l'ensemble des capacités physiques et mentales d'un individu et recouvrent **6 fonctions essentielles au maintien de l'indépendance** : la mobilité, la cognition, la nutrition, la psychologie, la vision et l'audition.

Le programme ICOPE est un parcours de soins favorisant une approche intégrée de la santé prenant en compte les fonctions principales de la personne, les pathologies associées, l'environnement et le mode de vie, afin de développer un plan de soins centré sur la personne qui prend en considération ses souhaits et ses aspirations.

Le programme ICOPE propose une prise en charge en 5 étapes : le repérage d'un éventuel déclin des capacités intrinsèques ; l'évaluation plus approfondie, si nécessaire, de ce déclin, des comorbidités, du soutien social et environnemental ; la proposition d'un plan d'intervention personnalisé ; le fléchage du parcours de soins et le suivi du plan d'intervention ; l'implication des collectivités et le soutien aux aidants. Les kinésithérapeutes sont parmi les premiers concernés par la mise en place de ce repérage puisque nous sommes les soignants qui passons, en moyenne, le plus de temps auprès de nos patients.

## Actus | Projet PAPILO

### Les visages de la kinésithérapie de demain

Antonin AUTHIER Théo COURPOTIN et Sam JOLLY, étudiants en Master 2 de l'Ecole Universitaire de Kinésithérapie Centre-Val de Loire sont à l'initiative d'un film sur les enjeux de la kinésithérapie de demain dont le tournage a débuté en juin 2021.

Ce documentaire format 55 minutes porte sur la pratique de la kinésithérapie aujourd'hui en France (sous toutes ses formes, hospitalière, en centre de rééducation ou libérale) et ses enjeux futurs, à l'heure où nous avons dépassé les 100.000 professionnels dans le pays.

Y sont aussi abordés des sujets comme les études, avec l'obtention du grade master, la croissance démographique des professionnels, la thématique du sport-santé, la sédentarité, la réforme du Ségur de la Santé ou encore l'accès direct aux soins.

À destination du grand public, ce documentaire est candidat à plusieurs festivals nationaux. Les avant-premières (en partie financées par l'URPS MKL Centre-Val de Loire) des 16 et 17 novembre 2021 au Bouillon, sur le campus de l'université d'Orléans, ont fait salle comble.

Le film a été très bien reçu par le public présent. « C'est une nouvelle perspective sur la kiné pour quelqu'un qui n'est ni patiente, ni kiné. On voit la kiné de l'intérieur, et on comprend un peu mieux l'intérêt des enjeux qui agitent la kiné » commente Leslie C. venue assister à la projection.

Ce succès et le professionnalisme de l'œuvre ont incité l'URPS MKL Centre-Val de Loire à subventionner la diffusion de ce documentaire dans la région Centre-Val de Loire. Nous relayerons l'information quant à ces prochaines dates sur notre site internet.



**Le projet PAPILO ou comment 3 étudiants en kinésithérapie peuvent, en 55 minutes de film, conquérir un public sur la découverte d'une profession.**

Le sujet pouvait paraître simple, mais en fait, il devenait compliqué pour faire passer le message d'un métier, au service du corps humain, sans tomber dans la banalité : planter le décor, trouver la bonne approche, l'aborder de manière sobre et toujours dans l'optimisme de traiter le corps avec de l'empathie et de la générosité. C'est une réussite indéniable, tant sur le plan des prises de vues et des interviews que sur la relation praticien/patient. Le résultat est remarquable, surtout pour des amateurs qui ont su relever le défi de faire découvrir une profession renouvelée.

Philippe JAUBERTIE, MKLDE à Orléans.

## Dates à retenir !

**18-20 février**

Congrès CIFEPK à Tours

**24 février**

webinaire e-santé

«Quels outils pour quels usages ?»

**03 mars**

Assemblée Générale de l'URPS

**04 mars**

Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA)

**10 avril**

1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles

**24 avril**

2<sup>nd</sup> tour des élections présidentielles

**17 mai**

Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA)

**02 juin**

Assemblée Générale de l'URPS

### Combien ?

18 € par repérage, qui s'ajoute à vos actes habituels, et vous sera payé par l'URPS MKL Centre-Val de Loire.

### Serez-vous parmi les premiers de la région ?

Ce repérage peut être réalisé durant votre séance ou BDK habituel, et pourquoi pas durant le temps de latence des tests antigéniques effectués à vos patients ou à votre entourage. Il ne vous suffit que de 10 min ! C'est un moyen rapide et efficace de tester nos patients.

### Côté organisationnel, c'est très simple aussi :

- Télécharger l'application ICOPE Monitor
- Réalisez vos steps 1 sur l'application auprès de vos patients et de votre entourage de plus de 60 ans autonomes
- ICOPE informera l'URPS MKL Centre-Val de Loire des 300 premiers step 1 de notre région, et nous vous contacterons pour la facturation de ceux-ci (à raison de 10 max par kiné).

N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Le programme ICOPE s'intéresse aux publics suivants :

- Personnes de 60 ans et +
- Personnes autonomes exclusivement ne vivant pas en EHPAD
- Patients pouvant être vus au cabinet pour des pathologies autres que des troubles de l'équilibre ou rééducation à la marche
- Personnes de notre entourage, pas forcément en cabinet, ni à domicile (famille, amis...)

Comme vous l'avez compris, nous nous adressons aux personnes encore autonomes et robustes. Ceci dans le but d'augmenter l'espérance de vie en bonne santé des séniors, c'est-à-dire sans incapacité, pour préserver leur autonomie et réduire les dépenses de santé. Les différentes URPS MKL ont lancé un défi de 10000 Step 1 (soit repérages) sur toute la France à partir du 17 janvier 2022.

### Objectif en Centre-Val de Loire : 300 Step 1

L'URPS MK Centre-Val de Loire indemniserait les 300 premiers STEP 1 que vous réaliserez sur l'application ICOPE Monitor.